

Pour qui ?	• Association « loi 1901 » : • déclarée (et à jour) en préfecture (enregistrée au Registre National des Associations (RNA) ; • implantée et active sur le territoire régional.
Quand ?	L'appel à projets est ouvert du 5 janvier 2026 au 28 février 2026 minuit inclus.
Combien ?	En 2025, 13 projets ont été subventionnés pour un montant moyen de 4600 €.
Recevabilité des dossiers	<u>Critères administratifs :</u> • Un seul projet par association, déposé via le site web « Compte Asso » dans les délais impartis, avec un dossier complet ; en correspondance avec la thématique de l'appel à projets ; • le projet devra être réalisé au cours de l'année 2026 <u>Sont exclues :</u> • les demandes d'aides au fonctionnement général des associations ou au paiement de leur masse salariale ;
	<u>Critères techniques :</u> • Pertinence du projet par rapport au thème • Projet concret ayant un impact écologique et social : méthode d'évaluation du projet • Rattachement du projet à une ou plusieurs feuilles de route du plan de transformation régional. A mentionner clairement dans le dossier • Faisabilité technique et budgétaire (solidité financière de l'association) • Caractère collectif, participatif et reproductible du projet Les candidats devront soumettre (via le Cerfa disponible sur la plateforme « compte asso ») un dossier complet comprenant : • Une présentation du projet et de ses objectifs, • Les publics bénéficiaires, • Le calendrier prévisionnel, • Le budget du projet, • Les partenaires associés, le cas échéant.
Comment ?	Déposez votre dossier via le Compte Asso : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/ 1^{er} étape : Connectez-vous sur votre compte association ou créez-le ; vérifiez ou complétez les coordonnées et les données administratives de l'association, et téléversez les documents de l'association. En cas de changements administratifs, vous pouvez nous contacter via la hotline : • par mël : associations.udec.scade.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr ; • par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h au 04.88.22.62.66. L'accueil téléphonique sera fermé du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus. 2^{ème} étape : Candidatez à l'appel à projets en choisissant le code de l'appel à projets 2026 de la DREAL PACA : code 490 (Si besoin, reportez-vous au mode opératoire suivant : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/decouvrir-le-compte-asso) • 3^{ème} étape : la DREAL reviendra vers vous par mail pour complétude du dossier, si nécessaire